

L'UNSa Aérien AF DIT NON !

Le 19 mai 2021

**La Convention du Personnel au Sol Air France comprend essentiellement les conditions de travail et d'emploi, les avantages offerts aux employés, ainsi que leurs garanties sociales.*

Au travers d'un avenant à la convention d'entreprise des personnels sol, **l'entreprise souhaite montrer au « grand public » que ses salariés font des efforts** financiers et de productivité pour faire face à la crise. Par ailleurs, l'Etat qui aide la compagnie impose ses règles en exigeant des contreparties fortes. Il faut que les français comprennent que les salariés de la compagnie ont déjà consenti à de nombreux sacrifices depuis le début de cette crise :

- Fermetures de lignes avec moins de 2h30 de vol
- Perte de Slots à Orly
- Gel des salaires
- Diminution des jours de congés
- Baisse Importante des effectifs liée au PDV-PSE
- Baisse de la Prime de Fin d'Année (nouveau calcul avec AP)
- Attrition des métiers dans beaucoup de secteurs
- Non remplacement de nombreux postes augmentant de fait la productivité et la surcharge de travail



En ce qui concerne la négociation, la direction retombe dans ces travers, les différentes catégories de personnel sont traitées de manière inéquitable. Cette « belle » vieille compagnie souffrirait-elle toujours des mêmes maux ?

Pour le sol, la direction propose donc :

- Suppression des 3 jours de CA en 2021. En 2022 si le taux d'activité partielle est inférieur à 20% sur l'ensemble du personnel pendant le 1^{er} trimestre, les salariés pourraient récupérer 3 jours de CCA ou 3 jours de CHS
- Indexation de la PFA sur l'activité partielle (Plus les salariés auront de chômage et plus ils y perdront). Pour l'UNSa Aérien c'est inéquitable.
- Si pour le sol cet avenant n'est pas signé, la direction menace de baisser la PUA et les IKV. Un chantage que l'UNSa Aérien AF ne peut tolérer.

Pour toutes ces raisons, les représentants de l'UNSa-Aérien Air France prennent leurs responsabilités et **ne valident pas cet avenant à la convention** qui impacte une nouvelle fois les plus démunis d'entre nous.

Lexique :

PFA : Prime de Fin d'Année
PUA : Prime uniforme Annuelle

CCA : Congés Continuité d'Activité
IKV : Indemnité Kilométrique Véhicule



Vos élus et représentants UNSa-Aérien Air France